



LOGISTIQUE URBAINE

ARRETE N° 26/338

ARRETE

PORANT INTERDICTION DE CIRCULATION DES VEHICULES EN FONCTION DE LEUR GABARIT (TONNAGE, LONGUEUR, LARGEUR) SUR CERTAINES VOIES DE LA COMMUNE DE CANNES - MODIFICATIF

Le Maire de la Ville de Cannes,

Vu le code général des collectivités territoriales et notamment les articles L2213-1 à L2213-5, Vu le code de la Route,

Vu l'article R312-2 modifié par décret n°2016-448 du 13 avril 2016-article.3,

Considérant l'abrogation de l'arrêté général n°10/564 du 09 mars 2010,

Considérant l'abrogation de l'arrêté additif n°12/3645 du 28 novembre 2012,

Considérant l'étroitesse, la sinuosité, la déclivité, l'encombrement, le caractère touristique ou résidentiel de certaines voies de la commune,

Considérant que les arrêtés municipaux antérieurs à celui-ci sont abrogés,

Vu l'arrêté municipal n°21/7878 du 26 novembre 2021, portant délégation de fonctions et de signature à Madame Marie Pourreyron, Douzième Adjointe,

Vu l'arrêté municipal n°25/10847 du 25 novembre 2025,

Considérant qu'il convient de réglementer l'accès aux véhicules en fonction de leur gabarit sur certaines voies pour des raisons de sécurité ou parce que le caractère de ces voies n'est pas adaptée à la circulation de ces derniers,

ARRETE

Les dispositions de l'annexe de l'arrêté municipal n°25/10847 du novembre 2025 sont modifiées de la façon suivante :

ARTICLE 1

A compter de la signature du présent arrêté, la circulation des véhicules dont le gabarit excède celui indiqué en annexe au présent arrêté est interdite sur les voies définies dans cette annexe.

ARTICLE 2

Toutefois, cette interdiction ne s'applique pas aux bennes de collecte des ordures ménagères ni aux véhicules d'intervention des services de réseaux concédés, ni aux véhicules des services publics, lorsque leur présence est nécessaire en un point quelconque de ces voies.

ARTICLE 3

Madame la Directrice Générale des Services de la Mairie de Cannes,
Monsieur le Commissaire Central de la Police Nationale,
Monsieur le Directeur de la Police Municipale,
Madame le Directeur Général Adjoint des Services et Médecin Directeur de la
Direction Hygiène Santé et Affaires Sociales,
sont chargés, chacun en ce qui le concerne, de l'exécution du présent arrêté.

Fait à Cannes, le **15 JAN. 2026**



Limitation de gabarit

Voie	Type	Section de voie	Signalisation verticale
ALLEE DE LA FORET			
ALLEE DE LA LIBERTE	3.5 tonnes	entièrée	3,5T
AVENUE AMIRAL WESTER WEMYSS	Longueur	entièrée	longueur maxi 8m
AVENUE ANTHONY DOZOL	3.5 tonnes	entre l'avenue du Dr Picaud et le boulevard Leader	3,5T sauf bennes
AVENUE BEAUSSEJOUR	3.5 tonnes	entre la rue René Duman et la rue de Cannes	3,5T sauf bennes
AVENUE BRANLY	3.5 tonnes	entre l'avenue du 11 Juin et l'avenue du Maréchal Koenig	3,5T sauf bennes
AVENUE COMMANDANT BRET	Longueur	entièrée	longueur maxi 8m
AVENUE D'ORIENT	3.5 tonnes	entre le boulevard de la République et l'avenue Prado Provence	3,5T sauf bennes
AVENUE DE LA CROIX DES GARDES	3.5 tonnes	entre l'avenue Montrose et le boulevard d'Oxford	3,5T sauf bennes
AVENUE DE LA FAVORITE	Longueur	entièrée	3,5T sauf bennes
AVENUE DE PORALTO	Longueur	entièrée	largeur maxi 2,2 m
			longeur maxi 7,50 m
			interdit >13m

Voie	Type	Section de voie	Signalisation verticale
AVENUE DES BUISSONS ARDENTS	Largeur entière	entière	largeur maxi 2 m
AVENUE DES CIGALES	3.5 tonnes	entière	3.5T sauf bus sauf bennes
AVENUE DES MURIERS	3.5 tonnes	entière	3.5T sauf bennes
AVENUE DU GRAND-PIN	3.5 tonnes	entre l'avenue Prado-Provence et l'avenue Prince de Galles	3.5T sauf bennes
AVENUE FONT DE VEYRE	3.5 tonnes	entière	3.5T sauf bennes
AVENUE FRAGONARD	3.5 tonnes	entre l'avenue Cordouan et l'avenue Paul Guigou	3.5T sauf bennes
AVENUE JEAN DE NOAILLES	Largeur entière	entière	largeur maxi 2,2 m
	Longueur entière	entière	longueur maxi 7,50 m
AVENUE MAURICE CHEVALIER	3.5 tonnes	entre l'avenue Michel Jourdan et l'avenue des Buissons Ardents)	3.5T
AVENUE MONTE-CARLO	3.5 tonnes	entre l'avenue Michel Jourdan et la rue de Cannes	3.5T sauf bennes
AVENUE MORGON	3.5 tonnes	entière	3.5T sauf bus sauf bennes
AVENUE PAUL GUIGOU	3.5 tonnes	entière	3.5T sauf bus sauf bennes

Voie	Type	Section de voie	Signalisation verticale
AVENUE REINE ASTRID	3.5 tonnes	entièbre	3.5T
AVENUE SAINT-FERREOL	3.5 tonnes	entièbre	3.5T
AVENUE SAINT-NICOLAS	3.5 tonnes	entièbre	3.5T
AVENUE SAINTE-MARGUERITE	3.5 tonnes	entièbre	3.5T
AVENUE SAINTE-ROSALE	3.5 tonnes	entre le chemin du Devens et le fond de l'impasse	3.5T sauf bennes
AVENUE VAN LOO	3.5 tonnes	entièbre	3.5T
AVENUE WINDSOR	3.5 tonnes	entièbre	3.5T sauf bennes
BOULEVARD ALEXANDRE III	3.5 tonnes	entre le bd Vautrin et le Bd de la Croisette dans le sens Nord/Sud	3.5T
BOULEVARD ALEXANDRE LACOUR	3.5 tonnes	entier	3.5T
BOULEVARD DE LA CROISETTE	Longueur	entre le Pont alexandre III et la Place Général de Gaulle	longueur maxi 8m
BOULEVARD DE LA FERRAGE	Longueur	entre la rue Louis Blanc et la sortie du tunnel Ferrage	longueur maxi 8m
BOULEVARD DE LA REPUBLIQUE	3.5 tonnes	entre l'avenue des Anglais et le boulevard d'Alsace	3.5T sauf bus sauf bennes

Voie	Type	Section de voie	Signalisation verticale
BOULEVARD DE LA SOURCE	Longueur	Entre la Couverture de la Voie Ferrée et la rue d'Antibes	longueur maxi 8m
3.5 tonnes		entre le boulevard E. Gazagnaire et la rue Ricord Laty	3.5T
BOULEVARD DE LORRAINE	Longueur	entièrē	longueur maxi 8m
BOULEVARD DU MIDI LOUISE MOREAU	3.5 tonnes	entre le rond point Romano et le boulevard jean Hibert	3.5T sauf bus sauf bennes
BOULEVARD DU SOLEIL	3.5 tonnes	entre l'avenue François Tuby et le boulevard des Myrthes	3.5T sauf bus sauf bennes
3.5 tonnes		entre le boulevard Leader et l'avenue Font de Veyre	3.5T
BOULEVARD EUGENE TRIPET	3.5 tonnes	entre le boulevard Alexandre III et l'avenue du Ml Juin	3.5T
BOULEVARD JEAN HIBERT	3.5 tonnes	entre la rue Jean Dolfus et l'avenue Laugier	3.5T
Longueur		entre la rue Jean Dolfus et le quai Saint Pierre	longueur maxi 8m
BOULEVARD VICTOR TUBY	Longueur	entièrē	longueur maxi 8m
CHEMIN DE L'ECOLE	3.5 tonnes	entier	3.5T
CHEMIN DE LA BASTIDE ROUGE	Largeur	pont	largeur maxi 2m
CHEMIN DE LA CHAPELLE SAINT-ANTOINE	3.5 tonnes	entièrē	3.5T
CHEMIN DE LA PLAINE DE LAVAL	3.5 tonnes	entre l'avenue Michel Jourdan et le barreau B2	3.5T

Voie	Type	Section de voie	Signnalisation verticale
CHEMIN DES COLLINES	3.5 tonnes	entier	3.5T
CHEMIN MORGON	3.5 tonnes	entier	3.5T sauf bus sauf bennes
CHEMIN PRIVE DIT DES ARUMS	3.5 tonnes	entier	3.5T sauf bus sauf bennes
CHEMIN RURAL DE LA CROIX DES GARDES	3.5 tonnes	entièr	3.5T sauf bus sauf bennes
	Largeur	entier	largeur maxi 2,2 m
	Longueur	entier	longeur maxi 7,50 m
CHEMIN RURAL DIT ANCIEN CHEMIN DU PEZOU	3.5 tonnes	du n° 29 avenue des Coteaux au n° 13 chemin du Pézou	3.5T
CHEMIN RURAL DIT BEAUSITE	3.5 tonnes	entier	3.5T
COUVERTURE DE LA VOIE FERREE	3.5 tonnes	Dépose minute SNCF	3.5T
IMPASSE BERGERIE	Longueur	entière	interdit > 7m
IMPASSE DES MIMOSAS	3.5 tonnes	entièr	3.5T sauf bennes
IMPASSE DES VIOLETTES	3.5 tonnes	entière	3.5T sauf bennes
IMPASSE SAINT-PAUL	3.5 tonnes	entière	3.5T
MARCHE FORVILLE	Longueur	entière	longueur maxi 8m

Voie	Type	Section de voie	Signalisation verticale
PASSAGE BENOIT BRUN			
	3.5 tonnes	entier	3.5T
PASSAGE FRAGONARD			
	Longueur	entièrē	longueur maxi 8m
PLACE COMMANDANT LAMY			
	Longueur	entièrē	longueur maxi 8m
PLACE CORNUT-GENTILLE			
	Longueur	entièrē	longueur maxi 8m
PLACE DE LA GARE			
	Longueur	entièrē	longueur maxi 8m
PLACE DU GENERAL DE GAULLE			
	Longueur	entièrē	longueur maxi 8m
PLACE GAMBETTA			
	Longueur	entièrē	longueur maxi 8m
PLACE MASSUQUE			
	Longueur	entièrē	longueur maxi 8m
PROMENADE DE LA PANTIERO			
	Longueur	entièrē	longueur maxi 8m
QUAI SAINT-PIERRE			
	Longueur	entièrē	longueur maxi 8m
ROND POINT DUBOYS D'ANGERS			
	Longueur	entièrē	longueur maxi 8m
RUE ALLIEIS			
	Longueur	entièrē	longueur maxi 8m
RUE ANTOINE BRUN			

Voie	Type	Section de voie	Signalisation verticale
	3.5 tonnes	entièr	3.5T
RUE BARON	3.5 tonnes	entre la rue du Bosquet et l'avenue F. Tonner	3.5T
	3.5 tonnes	entièr	3.5T
RUE BIVOUAC NAPOLEON	Longeur		longueur maxi 8m
RUE BUTTURA	Longeur		longueur maxi 8m
RUE CAIRE	3.5 tonnes	sau bennes	3.5T
RUE CHABAUD	Longeur	entièr	longueur maxi 8m
RUE COMMANDANT ANDRE	Longeur	entièr	longueur maxi 8m
RUE COMMANDANT VIDAL	Longeur	entièr	longueur maxi 8m
RUE COSTE-CORAIL	Longeur	entièr	longueur maxi 8m
RUE D'ALGER	Longeur	entièr	longueur maxi 8m
RUE D'ANTIBES	Longeur	entièr	longueur maxi 8m
RUE D'ORAN	Longeur	entièr	longueur maxi 8m
RUE DE BONE	Longeur		longueur maxi 8m

Voie	Type	Section de voie	Signalisation verticale
RUE DE CHATEAUNEUF	Longueur	entière	longueur maxi 8m
RUE DE CONSTANTINE	Longueur	entière	longueur maxi 8m
RUE DE LA CASTRE	Longueur	entière	longueur maxi 8m
RUE DE LA MISERICORDE	Longueur	entière	longueur maxi 8m
RUE DE LA POMPE	Longueur	entre la rue Maréchal Joffre et la rue Rouguière	interdit > 7m
RUE DE LA RAMPE	Longueur	entière	longueur maxi 8m
RUE DE LERINS	Longueur	entière	longueur maxi 8m
RUE DE RUSSIE	3.5 tonnes	entière	3.5T
RUE DE STALINGRAD	Longueur	entière	interdit >10m
RUE DE SUFFREN	3.5 tonnes	entière	3.5T
RUE DE TURCKHEIM	3.5 tonnes	entre la rue de volta et la traverse Beauséjour	3.5T sauf bennes
RUE DES BELGES	Longueur	Entière	longueur maxi 8m

Voie	Type	Section de voie	Signalisation verticale
RUE DES ETATS-UNIS			
RUE DES FRERES	Longueur	entièrē	longueur maxi 8m
RUE DES FRERES CASANOVA	Longueur	entièrē	longueur maxi 8m
RUE DES FRERES PRADIGNAC	Longueur	entièrē	longueur maxi 8m
RUE DES GABRES	Longueur	entièrē	longueur maxi 8m
RUE DES HALLES	Longueur	entièrē	longueur maxi 8m
RUE DES MIMOSAS	Longueur	entièrē	longueur maxi 8m
RUE DES PHALENES	3.5 tonnes	entièrē	3.5T sauf bennes
RUE DES SERBES	Longueur	entre le bd de lla Croisette et la rue d'Antibes	longueur maxi 8m
RUE DES SUISSES	Longueur	entre bd victor Tubyl la rue du Pré	longueur maxi 8m
RUE DOCTEUR GERARD MONOD	Longueur	entièrē	longueur maxi 8m
RUE DOCTEUR PIERRE GAZAGNAIRE	Longueur	entièrē	interdit >10m
RUE DU BARRI 1			

Voie	Type	Section de voie	Signalisation verticale
RUE DU BATEGUIER	Longueur	entière	longueur maxi 8m
RUE DU CANADA	Longueur	entière	longueur maxi 8m
RUE DU CROS VIEIL	Longueur	entière	longueur maxi 8m
RUE DU PONT SAINT-VICTOR	3.5 tonnes	entière	3.5T
RUE DU PORT	3.5 tonnes	entre l'avenue Brougham et l'avenue de la Croix des Gardes	3.5T sauf bennes
RUE DU PRE	Longueur	entière	longueur maxi 8m
RUE DU QUATORZE JUILLET	Longueur	entière	longueur maxi 8m
RUE DU VINGT QUATRE AOUT	Longueur	entière	longueur maxi 8m
RUE EMILE NEGRIN	Longueur	entière	interdit > 7m
RUE EMMANUEL SIGNORET	Longueur	entière	longueur maxi 8m
RUE ESPRIT VIOLET	3.5 tonnes	Entière	3.5T
RUE FELIX FAURE	Longueur	entière	longueur maxi 8m

Voie	Type	Section de voie	Signalisation verticale
RUE FORVILLE	3.5 tonnes	entière	3.5T
	Largeur	entière	largeur maxi 2,40m
RUE FRANCOIS EINESY	Longueur	entière	longueur maxi 8m
RUE FREDERIC AMOURETTI	Longueur	entière	longueur maxi 8m
RUE GENERAL FERRIE	Longueur	entière	longueur maxi 8m
RUE GEORGES CLEMENCEAU	Longueur	entre la rue Jean Dollfus et la place cornut gentille	longueur maxi 8m
RUE HELENE VAGLIANO	Longueur	entière	longueur maxi 8m
RUE HENRI GERMAIN	3.5 tonnes	entière	3.5T
RUE HENRY RUHL	Longueur	entière	longueur maxi 8m
RUE HIBERT	Longueur	entière	longueur maxi 8m
RUE HOCHE	Longueur	entière	longueur maxi 8m
RUE JEAN-BAPTISTE DUMAS	Longueur	entière	longueur maxi 8m
RUE JEAN DAUMAS	Longueur	entière	longueur maxi 8m

Voie	Type	Section de voie	Signalisation verticale
RUE JEAN DE RIOUFFE	Longueur	entière	longueur maxi 8m
RUE JEAN JAURES	Longueur	entière	longueur maxi 8m
RUE JEAN JOSEPH MERO	Longueur	entière	interdit > 7m
RUE JOSEPH FLORY	3.5 tonnes	entre la rue Jean Gras et le chemin des Arums	3.5T sauf bennes
RUE LA FONTAINE	Longueur	entière	longueur maxi 8m
RUE LAFAYETTE	Longueur	entière	longueur maxi 8m
RUE LALANNE	3.5 tonnes	entière	3.5T
RUE LATOUR-MAUBOURG	Longueur	entière	longueur maxi 8m
RUE LE CERCERF	Longueur	entière	longueur maxi 8m
RUE LILY PONS	3.5 tonnes	entière	3.5T sauf bennes
RUE LOUIS ARDISSON	Longueur	entière	longueur maxi 8m
RUE LOUIS BLANC	Longueur	entre l'avenue Bachaga Said Boualam et la rue Félix Faure	longueur maxi 8m
RUE LOUIS NOUVEAU			

Voie	Type	Section de voie	Signalisation verticale
RUE LOUIS PERRISOL	3.5 tonnes	entre le boulevard de strasbourg et la rue volta	3.5T
RUE MACE	Longueur	entièbre	longueur maxi 8m
RUE MARCEAU	Longueur	entièbre	longueur maxi 8m
RUE MARECHAL FOCH	Longueur	entièbre	longueur maxi 8m
RUE MARECHAL JOFFRE	Longueur	entièbre	longueur maxi 8m
RUE MARIUS ISAIAS	Longueur	entièbre	interdit > 7m
RUE MARIUS MONTI	3.5 tonnes	entièbre	3.5T
RUE MEDECIN-LIEUTENANT BERTRAND LEPINE	Longueur	entièbre	longueur maxi 8m
RUE MEYNADIER	Longueur	entièbre	interdit > 7m
RUE MOLIERE	Longueur	entièbre	longueur maxi 8m
RUE MONT-CHEVALIER	Interdit à tout véhicule	entièbre	sauf bennes
RUE NOTRE-DAME			

Voie	Type	Section de voie	Signalisation verticale
RUE PASTEUR	Longueur	entièvre	longueur maxi 8m
RUE PREYRE	Longueur	entièvre	longueur maxi 8m
RUE ROUAZE	Longueur	entièvre	interdit > 7m
RUE ROUGUIERE	Longueur	entièvre	longueur maxi 8m
RUE SAINT-ANTOINE	Longueur	entièvre	interdit > 7m
RUE SAINT-DIZIER	Longueur	entièvre	longueur maxi 8m
RUE SAINT-HONORE	Longueur	entièvre	longueur maxi 8m
RUE SAINT JIN-JIN	3.5 tonnes	Entière	3.5T
RUE TEISSEIRE	Longueur	entièvre	longueur maxi 8m
RUE TONY ALLARD	Longueur	entièvre	longueur maxi 8m
RUE VENIZELOS	Longueur	entièvre	interdit > 7m
RUE VICTOR COUSIN	Longueur	entièvre	longueur maxi 8m

Voie	Type	Section de voie	Signalisation verticale
SQUARE MERIMEE			
TRAVERSE BEAUSEJOUR	Longueur	entièbre	longueur maxi 8m
TRAVERSE DE LA MISERICORDE	3.5 tonnes	entre la rue de Turckheim et l'avenue d'Orient	3.5T sauf bennes
TRAVERSE DE LA TOUR	Longueur	entièbre	interdit > 7m
TRAVERSE DU PETIT JUAS	3.5 tonnes	entièbre	longueur maxi 8m
TRAVERSE MARCEAU	Longueur	entièbre	3.5T
TRAVERSE MIMONT	3.5 tonnes	entièbre	longueur maxi 8m
TRAVERSE SAINTE-MARIE	3.5 tonnes	entièbre	3.5T sauf bennes